

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 OCTOBRE 2012

Le 12 octobre deux mille douze à vingt heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis sous la présidence de M. Pascal PHILIPPOT, Maire.

**Etaient présents** : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, Mme THIEBAUT Colette, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme MAC DAID Emma, Mme DAUSEND Sandra, M. PRUVOST Laurent, Mme MASSUARD Frédérique,

**Procurations** :

M. GIRAULT Bruno à M. PHILIPPOT Pascal

M. GALINIER-WARRAIN Gilles à Mme MAC DAID Emma

M. BÜHL Hartmut à M. MOUCHARD Patrick

Mme DUTHION Elisabeth à M. BOLAC Gérard

Mme DONZIER Emmanuelle à M. LECOEUR Jean-Marie

Mme Sandra DAUSEND est élue secrétaire

Convocation du 06 octobre 2012

### **Ajout de trois points supplémentaires à l'ordre du jour**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'ajout de trois points supplémentaires à l'ordre du jour :

- **Délibération n°08-12/10/2012**, pour l'envoi du dossier AVAP clôturé,
- Avenant BERNASCONI sans modifications budgétaires,
- **Délibération n°09-12/10/2012** : subvention pour le 14 juillet,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve l'ajout des trois points à l'ordre du jour de cette séance

### ***INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS***

<b>FINANCES</b>
-----------------

COLETTE THIEBAUT
------------------

#### **Délibération n°01-12/10/2012 : à l'unanimité.**

Signature de l'avenant n°2 au marché à commandes signé le 19 février 2010 à la société SAUR pour la maintenance des installations et le curage des réseaux de collecte du système d'assainissement collectif. La convention initiale ayant été modifiée par l'avenant n°1 en date du 28/06/2011, conformément à la réglementation en vigueur, il est nécessaire de réaliser 2 bilans de fonctionnement annuels de la station d'épuration. L'ATD (ex SATESE) d'Eure et Loir ne réalisant plus qu'un seul de ces bilans de fonctionnement, la Collectivité a demandé à la Société SAUR de réaliser le deuxième bilan de fonctionnement de la station d'épuration à compter de l'exercice 2012.

Pour tenir compte de l'évolution des missions de la Société, le prix n°2 du bordereau des prix du Marché, modifié dans l'avenant n°1 est réévalué de 5 097.00 € HT/an à 5 382.00 € HT/an, valeur de base janvier 2010.

#### **Délibération n°02-12/10/2012 : à l'unanimité.**

Signature de l'avenant n°1 au marché avec la Société JC CREATION CONCEPT concernant les travaux de réfection de l'église : travaux supplémentaires concernant la récupération, la modification et la

restauration de 6 pieds de vieux candélabres en fonte de fer, et fer pour la réalisation de pieds d'autel, pour un montant de 4 332.51 € TTC, ainsi que l'électrification d'une grande applique à 8 lumières, la restauration d'objets d'art (petits et grands christes argentés et dorés, et fournitures et électrification d'une lanterne extérieure sous le porche principal, pour un montant de 2 679.04 € TTC.

Ces travaux n'étaient pas compris dans le marché. Ainsi le montant final du marché est porté à **58 311.58 € TTC**(51 300.03 + 4 332.51 + 2 679.04).

**Délibération n°03-12/10/2012 : à l'unanimité**

Décisions Modificatives à apporter au Budget Communal

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	
Article 022 (dépenses imprévues)	- 5 000
Article 023 (OS) Virement à la section d'investissement	+ 5 000
Article 73923	+ 651
Article 61522	- 651
Article 6413	+ 5 000
Article 022	- 5 000
<u>Dépenses d'investissement :</u>	
Article 10223 TLE (Taxe Locale d'Equipement)	+ 1 328
Article 2315 (RD933)	5 000
Article 2121	- 1 328
Article 21531 (rectification imputation mandat 163 de 2008)	3 440,65
Article 21531 (rectification imputation mandat 50)	+ 6 400
Article 21532 (- 6400 et - 1675)	- 8 075
Article 21318 (église)	11 000
Article 202 (AVAP)	6 800
Article 2132	1 000
Article 21316 (numérisation cimetièrè)	800
Article 21534 (Rue neuve)	7 000
Article 2128 (aménagement de terrain)	+ 1 675
Article 2151	- 909.98
<u>Recettes d'investissement :</u>	
Article 021 (OS) Virement de la section de fonctionnement	5 000
Article 21532 (rectification imputation mandat 163 de 2008)	3 440,65
Article 21532	17 585.02
Article 1321 (DRAC-AVAP)	8 105.00

**Délibération n°04-12/10/2012 :**

Décisions Modificatives à apporter au Budget Assainissement : **à l'unanimité**

<u>Dépenses de fonctionnement :</u>	
Article 023 (virement à la section d'investissement)	17 585.02
<u>Recettes de fonctionnement :</u>	
Article 70611	17 585.02
<u>Dépenses d'investissement :</u>	
Article 21311	17 585.02
<u>Recettes d'investissement :</u>	
Article 021 (virement de la section d'exploitation)	17 585.02

**Délibération n°05-12/10/2012 : à l'unanimité**

Demande du fonds départemental de péréquation de l'année 2012.

Le conseil municipal autorise Monsieur Le Maire à demander le versement du fonds départemental de péréquation au titre des investissements réalisés en 2012.

Le produit du fonds départemental de péréquation sera imputé à la section de fonctionnement du budget de la commune.

**Information** : Participation de la commune à l'accueil de la délégation d'ADELSHEIM et de sa chorale.

<b>ORGANISATION, FONCTIONNEMENT</b>
---

PATRICK MOUCHARD
------------------

**Information** : Modification du temps de travail de l'adjoint du patrimoine de 1<sup>ère</sup> classe qui passe d'une durée hebdomadaire de 17h00 au lieu de 12h50.

<b>CULTURE, MANIFESTATIONS, ASSOCIATIONS</b>
--

EMMANUELLE DONZIER
--------------------

**Délibération n°06-12/10/2012** : à l'unanimité. Subvention à l'association de football.

Ouverture d'une section pour les jeunes. Une vingtaine de jeunes ont donc intégré l'équipe de football. Une subvention exceptionnelle de **389.75 €** est allouée à l'association : la SPARTAK, pour le remboursement des frais occasionnés du tournoi du 23 septembre 2012.

**Délibération n°09-12/10/2012** : Subvention pour la manifestation du 14 juillet 2012 : à l'unanimité.

Le samedi 14 juillet, l'association « Village en fête » a organisé la journée. 191 personnes ont participé au repas et à cette manifestation, dont 144 berchériens. La prise en charge par la commune est de **1152 € (mille cent cinquante deux euros)**, soit 8 € par berchérien.

**Information** : Préparation du marché de Noël. Une soixantaine d'exposants est attendue, faisant déjà le plein des possibilités d'accueil. Une liste d'attente est ouverte en cas de désistement.

<b>COMMUNICATION</b>
----------------------

GERARD BOLAC
--------------

**Information** : Préparation des prochaines brèves.

<b>ENVIRONNEMENT, URBANISME</b>
---------------------------------

BRUNO GIRAULT
---------------

**Délibération n°08-12/10/2012** : à l'unanimité.

L'Enquête Publique de l'AVAP s'est terminée le samedi 06 octobre 2012.

Celle ci s'étant bien déroulée, le Commissaire enquêteur a pu remettre son rapport ce jour (le 12.10.2012).

Monsieur le Maire demande au conseil l'autorisation de transmettre le dossier à Monsieur le Préfet pour accord de sa part, avant approbation définitive du Conseil Municipal et sa mise en application.

La commission locale sera alors convoquée pour l'organisation de la mise en application de l'AVAP

**Information :**

**JURIDIQUE**

Frédérique MASSUARD  
et Gilles GALINIER-WARRAIN

**Information :** Démolition d'un hangar, rue O'Neil.

Le dossier a été transmis au Tribunal Administratif, un péril imminent a été mis en place compte tenu de la dangerosité du site. L'expert est venu sur place, et a donné 8 jours pour la démolition du hangar. Une mise en demeure a été enclenchée. L'hangar a été démoli, mais hélas, les frais de contentieux de 1293.26 € restent à la charge de la commune.

**TRAVAUX**

Pascal PHILIPPOT

**Délibération n°07-12/10/2012 : à l'unanimité**

Signature de la convention générale de maîtrise d'ouvrage et de financement concernant les travaux d'aménagement sur la RD933 entre les communes et le département.

Cette convention générale stipule les modalités de financement des partis, et la répartition de la maîtrise d'ouvrage.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention générale de maîtrise d'ouvrage et de financement.

Dans un deuxième temps des conventions particulières seront établies entre le département et chacune des communes, elles fixeront les modalités précises de prises de la répartition des financements et le planning.

Les chantiers des Communes de Saint Lubin de la Haye (hameau du Méziard) & de la Chaussée d'Ivry débuteraient 1<sup>er</sup> semestre 2013 ; Berchères (carrefour de la Croix Blanche) devrait suivre 2<sup>ème</sup> semestre 2013 ou 2014, cela restant fonction des possibilités financières de la commune.

Une démarche auprès de Monsieur le Sous préfet avec l'appui de notre député pour un accord sur l'octroi d'une subvention DETR pour ce projet a été engagée.

En effet ce projet dans sa partie aménagements de trottoirs présente un caractère sécuritaire intimement lié au déplacement des personnes à mobilité réduite.

**Information :** Début des travaux d'enfouissement des réseaux, Rue Neuve, fin octobre 2012.

**Information :** Fin des travaux d'assainissement EU.

Monsieur PHILIPPOT informe, qu'après le contrôle des travaux d'assainissement au Hameau du Haut Bois Rouland, les remblais des tranchées rue du mesnil Simon dans sa partie haute semblent avoir été insuffisamment compactés.

Le bureau de contrôle est en cours d'analyse. Si cela devait être confirmé, ils devraient être entièrement repris. L'entreprise BERNASCONI palliera alors aux défauts de son sous-traitant. La route de Normandie et la rue du Mesnil Simon sont par contre sans problème.

Le conseil donne l'accord à Monsieur Le Maire pour demander à l'entreprise d'effectuer ces modifications de travaux, sans aucun impact financier pour la commune et l'autorise à signer les avenants correspondants, aussi bien pour l'entreprise BERNASCONI que pour le bureau de contrôle SATER. La plus value due au deuxième contrôle sur le marché en date du 16 février 2012, sera intégralement répercutée en moins value sur le marché BERNASCONI.

**Information :** Réfection Rue de l'Orangerie, terminée et réceptionnée.

**Information :** Les lampadaires à poser chemin du Moulin ont été refusé compte tenu de leur qualité ; ils devraient être en définitif mis en place vers la fin octobre.

Le maire demande que tous les dysfonctionnements de l'éclairage public soit précisément signalés en mairie ( rue & N°) afin que la SYCAE puissent intervenir en une seule fois et ainsi limiter les coûts.

## CIMETIERE

Danièle RYCKEBOER

## DIVERS

Pascal PHILIPPOT

**Informations :** Le samedi matin, à BERCHERES, un camion de fruits et légumes, Fraich'Eure stationnera Place de l'Eglise, rue de la Briquèterie.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Danièle RYCKEBOER

**Informations :** Le repas des aînés aura lieu le mercredi 17 octobre 2012.  
Le spectacle de Noël aura lieu le vendredi 30 novembre 2012.

## JUMELAGE

Hartmut BÜHL

**Informations :** Rappel : Le week-end du 20 et 21 octobre : Visite à BERCHERES d'une délégation allemande de 40 personnes. Concert en l'église Saint Rémy : au programme, chœurs par la chorale d'ADELSHEIM et par la chorale paroissiale d'ANET.

Celles-ci seront accompagnées par les musiciens de l'Harmonie de Bû.

A l'issue de cette soirée, les familles d'accueil et les membres de la chorale seront conviés à une collation.

## SYNDICATS

**SIRP :** Le syndicat analyse les nouvelles directives gouvernementales quant aux horaires scolaires, et les diverses incidences financières qui en découleront selon le cas.

## SICA :

### Compte rendu du Sica du 20 septembre 2012

A la rentrée scolaire 2012, le collège Mozart d'Anet accueille 539 élèves, répartis dans 22 classes, dont 502 demi-pensionnaires.

Le taux de réussite au brevet 2012 est de 77,41 % (+ 3 points par rapport à 2011), en-dessous des moyennes académique et nationale (61 mentions, dont 8 TB, 2 sur Berchères). 63,2 % des élèves de 3<sup>ème</sup> ont été affectés en 2<sup>nde</sup> générale et technologique, 33,6 % en bac pro, 1,6 % en CAP. 1 redoublant.

Le collège Mozart sera en rénovation durant l'été 2013 sur 3 postes :

- le stationnement, la démolition d'une maison en bordure, clôture et portail

- la façade et des menuiseries

- l'amélioration énergétique des locaux (confiée au cabinet Bridet)

Pour le collège Charles de Gaulle de Bû, 430 élèves sont répartis dans 17 classes, 395 sont demi-pensionnaires.

Le Sica lance l'extension du parking du gymnase d'Anet, prévue au budget. La charpente de ce gymnase présente des fissures inquiétantes qui nécessite un diagnostic solidité complet pour déterminer les mesures à prendre.

Le Sica va dénoncer son contrat d'assurance avec Générali (très élevé) et lancer un appel d'offres qui devrait permettre de réduire considérablement les coûts.

**SIPAD** :

**SYROM** :

**SITED** :

**COMMUNAUTE DE COMMUNES** :

Le préfet doit signer l'arrêté fin octobre 2012. La communauté de communes est dissoute. Chaque commune aura à se prononcer avant le 1<sup>er</sup> avril 2013.

Tout ce qui a été délégué à la communauté de communes sera délégué à la communauté d'agglomération (à l'exception de certains syndicats locaux qui fonctionnant bien ne devraient pas être touchés).

Ceci sera mis en place pour le 1<sup>er</sup> juillet 2014.

**VAUCOULEURS** :

**BASSE-VESGRE** : Réunion du 13 septembre 2012 : attribution d'un marché au bureau d'études CE3E.

Le 24 septembre 2012, une réunion a eu lieu avec le syndicat (Président et vice Président), ainsi que le Maire de la Chaussée d'Ivry, d'Oulins, et le propriétaire du moulin de la Chaussée d'Ivry. Réunion organisée par le syndicat.

## **DECISIONS MUNICIPALES**

*Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 04 avril 2008.*

*Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal au maire (article L 2122.22 du CGCT) en date du 12 novembre 2010.*

**La séance est levée à 22h55.**